



Energie > Eoliennes

Le Parc du Haut des Ailes

Igney, Repaix, Amenoncourt (Meurthe-et-Moselle) et Foulcrey (Moselle)



Le parc du « Haut des Ailes ». Photo : Erelia Groupe.

Situé à 60 km à l'est de Nancy entre Lunéville et Sarrebourg, le parc éolien le « Haut des Ailes » est constitué de 3 parcs totalisant 16 éoliennes. C'est le deuxième parc mis en service en Lorraine. Sa grande originalité est la participation financière de nombreux habitants. Il s'agit là d'une première nationale, actuellement à l'image de pays comme le Danemark ou l'Allemagne. Regroupés au sein de la société Le Haut des Ailes, 99 souscripteurs privés, résidant tous dans un rayon de 30 km autour du parc, ont acquis une ou plusieurs actions de 1 000 euros chacune.

Date de lancement du projet : avril 2003

Collectivités partenaires du projet :

Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, Communes d'Igney, Repaix, Amenoncourt et Foulcrey, Communautés de Communes de la Vezouze et du Pays des Etangs.

Autres partenaires : ADEME

Lieu d'implantation : Igney, Repaix, Amenoncourt (Meurthe-et-Moselle) et Foulcrey (Moselle)

Contexte :

L'ADEME, le Conseil Régional de Lorraine et la Direction régionale de l'environnement (DIREN) ont souhaité promouvoir un développement raisonné de l'éolien en favorisant la concertation. C'est ainsi qu'en 2003 un atlas du potentiel éolien en Lorraine a été réalisé, avec le soutien financier du FEDER (Fond Européen de Développement Régional). Par ailleurs, anticipant les zones de développement éolien (ZDE), prévues par la loi cadre du 13 juillet 2005 sur l'énergie, la Préfecture de Lorraine a lancé en 2004 une étude visant à évaluer la compatibilité des paysages de Moselle avec l'implantation d'éoliennes. Elle constitue un outil d'aide à la décision pour les collectivités locales et un guide de préconisations pour les investisseurs potentiels.

Dates clés :

- Avril 2003 : lancement du projet.
- Septembre 2004 : obtention des permis de construire.
- Juin 2005 : création de l'association pour la promotion des énergies renouvelables.
- Août 2005 : achèvement du montage des éoliennes.
- Septembre 2005 : inauguration et mise en service du parc du Haut des Ailes.

Objectifs :

Développer l'énergie renouvelable éolienne en Lorraine, en impliquant les particuliers, les collectivités et les entreprises, pour garantir un véritable projet de développement durable et de développement local.



Le développement durable, c'est possible !

Points forts :

- Implication des collectivités, des entreprises et des habitants dans un même projet.
- Organisation de nombreuses réunions publiques et visites de site.
- Communication importante et réussie sur le parc éolien.
- Ouverture du financement aux acteurs locaux.
- Projet de développement durable ET de développement local (Charte en 12 points).

Principes :

Le parc « Le Haut des Ailes » est situé à 60 km à l'est de Nancy entre Lunéville et Sarrebourg, il est constitué de 3 parcs éoliens (La Tournelle, Le Haut des Masures, Le Haut des Grues). Il totalise 16 éoliennes de 125 m de hauteur à la nacelle et de 2 MégaWatt chacune pour une puissance totale de 32 MégaWatt, situées sur les communes d'Igney, Repaix et Amenoncourt en Meurthe-et-Moselle et Foulcrey en Moselle.

Le projet « le Haut des Ailes » est particulièrement exemplaire : il n'a fallu que 18 mois entre l'étude du projet et l'obtention des permis de construire.

L'enquête publique n'a généré ni opposition, ni contestation. La concertation a été cruciale et a permis de réunir tous les acteurs locaux tout au long du projet avec la mise en place du Comité Territorial de Concertation et du Comité Local de Suivi regroupant plus de 70 acteurs (services de l'Etat, élus, habitants, organismes consulaires, agriculteurs, associations...).

Une « Charte d'Engagements en 12 points » a également été établie pour garantir un véritable projet de développement durable et de développement local. Ainsi le projet intercommunal final rassemble 50 communes sur 2 Communautés de Communes appartenant à deux départements (Communauté de la Vezouze en Meurthe-et-Moselle dans le Pays de Lunéville et Communauté du Pays des Etangs en Moselle dans le Pays de Sarrebourg) au cœur de la région Lorraine.

La communication

La communication a aussi été un volet essentiel dans le montage de ce projet : tout au long de celui-ci de nombreuses réunions publiques et visites de site impliquant tous les acteurs ont été organisées.

L'ADEME s'est aussi investie dans la communication. Elle a ainsi soutenu la réalisation d'une exposition sur le site à Igney. Cette exposition comprenait une maquette du projet en 3D, une trentaine de panneaux sur l'énergie éolienne, le projet, le paysage et l'environnement, et un espace vidéo permettant de montrer et d'expliquer ce projet à tous.

La participation des particuliers

Regroupés au sein de la société Le Haut des Ailes, 99 souscripteurs privés, résidant tous dans un rayon de 30 km autour du parc, ont acquis une ou plusieurs actions de 1000 euros chacune. Sans aucune publicité, Erelia a réuni les fonds en 8 mois. Les souscripteurs espèrent une rentabilité annuelle de 7 %. La société a veillé à ne pas franchir le cap des 100 actionnaires pour ne pas avoir à organiser la procédure de l'appel public à l'épargne, plus lourde.

Les retombées

On évalue à 200 000 euros les retombées financières par an pour la vingtaine de communes et intercommunalités riveraines du Parc du Haut des ailes. Cette somme comprend la Taxe Professionnelle, la location des terrains et les dividendes des actionnaires privés du projet.

Résultats en matière de...

*Environnement :

- Développement d'énergie renouvelable propre et diminution des émissions de CO₂.
- Sensibilisation aux énergies renouvelables par l'association de la Route des énergies renouvelables et par les expositions.



Le développement durable, c'est possible !

- Partenariat avec les associations de protection de la nature et de l'environnement pendant cinq années pour mener des projets (suivi de l'environnement avifaunistique, plantations de haies).
- Le site du « Haut des Ailes » ne présente pas de zone sensible en terme de flore et de faune.
- Les émergences sonores obtenues sont toutes conformes à la législation (pas de dépassement de 3 db).
- La configuration du site a été étudiée pour qu'il n'y ait aucun défrichement de haies ou de bois. Plusieurs plantations paysagères ont été réalisées (parkings, chemins).
- Toutes les fondations ont été terminées au niveau du sol évitant ainsi les buttes et tumulus au pied des éoliennes pour une meilleure insertion paysagère.
- Tous les câbles interéoliens et de raccordement au réseau sont enterrés.

*Economie :

- Retombées financières positives pour les collectivités.
- La réalisation du projet correspond à un investissement d'environ 35 Millions d'euros dont une partie est directement consacrée aux entreprises locales (Construction du parc, génie civil, activités de services, etc.).
- L'activité touristique constitue une retombée potentielle importante et des mesures sont prises pour favoriser son développement (Aires d'accueil, visites organisées, parcours pédestre, salle d'exposition...).
- Choix d'entreprises locales et recrutement de 3 salariés sur site pour assurer la maintenance des aérogénérateurs.

*Gouvernance :

- Acceptation et implication des habitants au projet de parc éolien.
- Participation à la promotion de l'éolien par les particuliers.
- Signature d'un Protocole foncier avec 40 signataires (propriétaires et exploitants agricoles) pour l'attribution équitable et partagée des indemnités foncières.

Chiffres clés

- Parc du Haut des ailes : 16 éoliennes, utilisant 2 hectares de terrain.
- 32 mégawatts pour le Parc du Haut des ailes, investissement de 35 millions dont 1,8 apporté par les habitants.
- Vitesse moyenne du vent : 6,3 m/s, soit 2050 heures de fonctionnement annuel.
- Production d'électricité (estimation) : 64 Millions kWh.
- Alimentation : 40 000 personnes.
- Rejets CO₂ évités : 45 000 tonnes CO₂/an.
- 280 éoliennes à terme en Lorraine.

Coûts

- Investissement : 35 Millions d'euros
- Financement :
 - 10 % Porteurs du projet et acteurs locaux (99 personnes)
 - 10 % Fonds FIDEME
 - 80 % Prêt banque ENTENIAL
- l'ADEME est intervenue via le FIDEME (Fonds d'investissements de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dont elle est l'un des principaux financeurs.
- 200 000 euros de retombées financières estimés par an pour les communes et les deux communautés de communes.
- 6 000 euros de Taxe Professionnelle par éolienne et par an.

Perspectives de développement :

- Erelia Groupe envisage de poursuivre le développement de parcs éoliens pour une capacité d'environ 150 mégawatts en France.



Contacts

Le Haut des Ailes
24 Grande Rue
54450 IGNEY
Tél. : 03 83 54 42 97
Email : info@lehautdesailes.fr
Site Internet : <http://www.lehautdesailes.com/>
Tél. : 03 83 54 42 97
Contact : François Pélissier / Didier Villermin

ERELIA GROUPE
Développement, construction et exploitation de parcs éoliens
Tour Panoramique
54320 MAXEVILLE FRANCE
Tél. : 03 83 54 42 97 - Fax : 03 83 57 23 94
Contact : François Pélissier / David Portales
Email : françois.pelissier@ereliagroupe.fr
Site Internet : www.ereliagroupe.fr
www.francoispelissier.com

Association Lorraine Energies Renouvelables
Siège social :
15, rue de la Voise
BP 54450 BLAMONT
Tél. : 03 83 75 27 73
Contact : Vincent Foinant